# XX eme conférence annuelle CNEM

La place de la famille dans l' accompagnement d'un proche en fin de vie

#### Plan

- Eléments introductifs (présence des proches sur le continuum phase d'incurabilité et mort clinique)
- Points de départ du questionnement (problématiques d'isolement, refoulement ....)
- Positionnement du problème ( diversité de place à occuper par les accompagnements en relation avec la question de sens ....)
- Quelques définitions d'orientation
- Eléments de discussion : discussion des pôles de ce continuum, et relation avec quelques aspects organisationnels tels que type de travail, intervenants, division du travail, dispositif juridique .....
- Conclusion

# Eléments introductifs

# L'accompagnement d'un proche, au prise avec une maladie grave

phase de curabilité ... phase d'incurabilité ... mort

#### et ses liens avec :

- ✓ le niveau de développement de la société
- ✓ le groupe social des personnes concernées

# Point de départ du questionnement

Les problématiques d'isolement et de refoulement des mourants étudiées dans leur rapport avec les accompagnants (professionnels, familles, bénévoles)

# Point de départ du questionnement

les problématiques d'isolement et de refoulement des mourants étudiées par rapport à la structure de la personnalité des mourants euxmêmes

# Positionnement du problème

- Isolement ou refoulement et leur variation selon:
- ✓ les couches sociales, ressources financières, capital intellectuel, réseau informel
- ✓ le sexe
- √ l'âge et par conséquent les générations concernées
- ✓ le sens de sa vie, celle de l'autre, d'être en vie.... ces significations enchevêtrées à celles des autres et multiples marquent aussi les prédisposions à intervenir auprès de l'autre le percevant comme humain fortement individualisé, responsable des décisions entourant son départ, ou, par rapport à soi, le percevant comme membre de son clan, de son groupe, pour qui les membres du groupe porteront, soutiendront, protégeront et prendront les décisions

# Positionnement du problème

- Place de la famille attribuée, déléguée, revendiquée, réclamée, perçue, souhaitée
- en relation avec les autres acteurs de cette fin de vie
- ✓ en relation avec les autres intervenants
- ✓ sur différents segments de cette dernière trajectoire et le contexte entourant leurs interventions

# Quelques définitions d'orientation

- Place de la famille en tant que travailleur
- Segments de trajectoire pris en compte entre phase de curabilité de la maladie et le moment du décès : moments de vie marqués par l'altération de fonctions vitales, importante perte d'autonomie en raison de l'affaiblissement, lucidité ou altération de l'état de conscience passagère ou constante, pronostic vital engagé.....
- Mission des soins de cette période de vie: lutter contre la douleur, soins de support, ....

# Quelques définitions d'orientation

- Accompagnement réussi: laisser de l'espace à la personne afin qu'elle parvienne à prendre ses décisions ou à déléguer
- Accompagnement réussi: un accompagnement qui supporte les familles et assure les relais entre les milieux médicalisés et les milieux de vie

- À propos de la place de la famille:
- ✓ De multiples cas de figure, se déplaçant sur un continuum marquant cette opposition entre deux situations extrêmes :
- une mort vécue dans un climat d'ouverture favorable à l'autonomie et à la possibilité d'implication si minime soit elle ou
- une fin de vie enveloppante, surprotectrice, conduite dans l'évitement des propos et le refoulement de ses propres peurs, plus favorable à un cheminement vers la mort sociale

- Aspects organisationnels reliés à ces problématiques de positionnement ou de recherche d'espace, en période de fin de vie et conséquences sur le renforcement de sentiments de solitude et de culpabilité pour les proches:
- ✓ en plus de ses propres peurs d'affronter sa finitude à travers le départ de l'être cher
- ✓ une imbrication entre un travail profane et un travail professionnel, par moments, très complexes, non perçu comme tel par l'aidant,

- Aspects organisationnels reliés à ces problématiques de positionnement
- ✓ une difficulté d'avancer sur des sentiers peu fréquentés, ceux de la palliation, face à une médecine interventionniste, curative, techniciste
- une culture palliative développée surtout autour de la prise en charge de la douleur

Une division du travail

- ✓ incluant des profanes, (parents ou bénévoles)
- ✓ dans une diversité de lieux (sphère privée, lits dans un service de médecine, service spécifique ou structure d'accueil spécialisée ...)
- exigeant des relations avec de nouveaux types d'intervenants, ( quel travail à effectuer, quelles relations à maintenir avec les autres intervenants, quelle préparation, quels intervenants à mettre en lien, quels supports législatifs , ...)

- Dispositif juridique palliatif
- Et protection de la vulnérabilité, de l'autonomie, de la dignité et du sens de la vie et de la fin de vie du proche
- ✓ Ainsi que protection des familles (dans le sens de déresponsabilisation de certaines décisions, et par conséquent leur éviter le poids de remords ....)

Dispositif juridique palliatif

Exemple de directives anticipées affinées, revisitées

- concernant la décision d'arrêt de traitement actif (restriction, retrait, arrêt ....) et protection des familles d'avoir à prendre des décisions ou à influer sur ces décisions
- concernant les conditions et les circonstances aussi précises que possible dans lesquelles un traitement croissant contre la douleur peut abréger la vie et protection des familles d'avoir à prendre des décisions ou à influer sur ces décisions

### Conclusion

- La complexité et la lourdeur aussi pour les familles confrontées à l'accompagnement d'un proche, à l'un des stades ultimes de la vie :
- ✓ La mort présentée avant tout comme un moment propice à la fragilisation des liens sociaux et la contribution des aidants au sens et à la direction que prendront les derniers segments de trajectoire de vie désocialisation pour ne pas dire mort sociale ou contribution à la prise des décisions
- √ l'apport du déploiement des activités incluant le parent ou le bénévole comme acteur
- ✓ L' aspect juridique à continuer de mettre de l'avant pour protéger chacun des intervenants ( médecins, soignants, parents )